

Contact presse

Service de la communication

Gaëlle Talbot  
Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36  
gaelle.talbot@unistra.fr  
www.unistra.fr

24 avril 2014

## **Pinar Selek : la Cour de cassation d'Ankara se prononcera le 30 avril**

Le 30 avril prochain, la 9<sup>e</sup> chambre de la Cour de cassation d'Ankara rendra sa décision suite à l'appel interjeté par Pinar Selek de la décision rendue le 24 janvier 2013 par la 12<sup>e</sup> Cour pénale d'Istanbul qui la condamnait à la prison à perpétuité.

Quatre membres de la communauté universitaire strasbourgeoise<sup>1</sup> effectueront le déplacement pour assister à cette audience, aux côtés d'une délégation de son comité de soutien national, d'élus de la Ville de Strasbourg, et de sa défense.

L'université entend marquer son soutien à Pinar Selek, qui a brillamment soutenu à Strasbourg une thèse en Sciences Sociales le 7 mars dernier, après avoir reçu en 2013 le Doctorat honoris causa de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon.

L'Université de Strasbourg rappelle également que la recherche scientifique ne peut être sujette à aucune prescription ou restriction de son domaine d'exercice sans que ne soit porté atteinte, par là-même, au principe de la liberté académique sur lequel repose l'institution universitaire.

Pinar Selek féministe et antimilitariste vit à Strasbourg depuis 2011.

---

<sup>1</sup> Edouard Mehl, vice-président sciences en société de l'Université de Strasbourg  
Jean-Pierre Djukic, directeur de recherche au CNRS  
Adeline Wintzer, étudiante à l'Université de Strasbourg  
Jimmy Losfeld, étudiant à l'Université de Strasbourg

